



Procès verbal  
**Assemblée générale ordinaire**

23 Juin 2005, 10 heures

**Personnes présentes :**

- Claude Henry
- Michel Briand
- Pascal Renaud
- Raul Montero
- Valérie Peugeot
- Frédéric Sultan
- Véronique Kleck
- Pascal Renaud
- Claire Brossaud
- Jacques Robin

**Pouvoirs :**

- Annie Cheneau Loquay : pouvoir donné à Michel Briand
- Ghislaine Castillon : pouvoir donné à Véronique. Kleck
- Hervé Le Crosnier : pouvoir donné à Valérie Peugeot
- Thierry Taboy : pouvoir donné à Valérie Peugeot
- Ligue de l'enseignement : pouvoir donné à Véronique. Kleck

Invités présents :

- Sansy Kaba Diakité, LAF
- Horbert Magali,
- Henri Grillet, Praxor
- Philippe Aigrain, Sopinspace
- Christian Frahi
- Blaise Mercier, MOM
- Claire Souillac , Transversales
- Fred Couchet, APRIL

Excusés :

- Florence Durand

## **1/ Rapport Moral**

Le rapport moral (annexé au présent PV) est présenté par le coordinateur de l'association.

**Il est soumis au vote et adopté à l'unanimité.**

Discussion autour du rapport moral :

Les points marquants de l'année sont :

- La montée en puissance du projet i-jumelage qui a tendance à dominer la vie de l'association, y compris financièrement;
- L'achèvement de certains projets de longue haleine (Métis, IRC)
- le portage de différentes activités à caractère plus ponctuel : Rencontre Propriété Intellectuelle et développement, Co édition d'un numéro de la revue Territoire,
- En cours, le projet « Enjeux des Mots »

- Le partenariat avec Transversales se poursuit

Pour les I-jumelages, qui se trouve en deuxième année de l'action, le réseau de partenaires a été consolidé, ils sont maintenant capables d'intervenir sur un projet commun.

Le projet Enjeux des mots se poursuit avec une animation purement bénévole. La sortie du livre doit être fait pour le mois de novembre. Les articles sont presque finis, la partie discussion entre les auteurs est moins réussie. Deux présentations sont prévues, l'une à Tunis (au SMSI), l'autre à Paris dans le cadre de « Solidarités Numériques ».

Revue Territoires : le numéro a été coordonné par VECAM (Michel Briand, Valérie Peugeot, Véronique Kleck) et traite la question des acteurs locaux et les TIC. La revue semble avoir reçu un bon écho.

Rencontre Propriété intellectuelle et développement. Le bilan est globalement positif : fond et forme de qualité, transversalité des approches qui donne une ouverture à la question. L'édition du livre est aussi un très bon point. Il a été possible grâce à l'investissement de C&F et à l'appui de la francophonie. Toutes les conférences ont été enregistrées mais il y a un manque de moyen pour transformer les fichiers et les mettre en ligne.

Philippe Aigrain fait remarquer que cette rencontre constitue un moment fort pour la crédibilité de VECAM, et crée des attentes donc il faut faire attention pour la suite (choix des thématiques, non institutionnalisés). Il y a besoin de construire et diffuser un travail de réflexion sur les enjeux de la PI. VECAM ne peut pas soutenir le suivi des processus seule, mais en collaboration, en réseau. Nous sommes face à un phénomène de professionnalisation, sans moyens on ne peut faire plus rien.

#### Espace METIS

Les contenus de METIS sont progressivement transférés sur le site internet de VECAM (SPIP a rajouté des fonctionnalités à ses dernières versions qui peuvent se substituer pour l'essentiel à GLASNOT). Ce transfert permettra d'être sur un logiciel évolutif et d'assouplir les formats pour le rendre plus dynamiques et faciliter la mise en lignes de contributions.

Il y a un besoin de veille collective pour inscrire des nouvelles dans METIS.

Philippe Aigrain : à l'heure actuelle METIS doublone avec Brest-ouvert,

Frédéric Couchet : Si on trouve des informations en double ça ne fait pas de sens, Vecam n'a pas assez de visibilité sur sa spécificité.

Michel Briand : Un site généraliste va à l'échec. Métis doit mettre l'accent sur la spécificité Vecam, c'est à dire l'international. On a besoin d'identifier les réseaux matures et producteurs des contenus et les inciter à publier, voir quels sont les noeuds d'agrégation pour bâtir des partenariats et des flux RSS.

#### Recherche et développement :

Une nouvelle convention va être signée avec France Telecom avec des choix encore plus proches des thématiques de VECAM.

Points divers :

- En 2004, 2005, Emmanuel Lamotte a procédé à différentes améliorations du site internet de VECAM et de sa lettre d'information.
- La clôture d'I3C est achevée, on est passé de l'association juridique à un réseau d'acteurs
- Participation de VECAM au Forum Social Mondial à travers l'écriture d'un livre collectif sur 11 thématiques du Forum Social Mondial avec des propositions concrètes de Porto Alegre.

Ressources humaines : il y a évolution de la manière de travailler de l'équipe de VECAM suite au départ de Valérie et Nicolas, à la concentration de l'activité des salariés sur i-jumelages, à l'appui des bénévoles pour le développement d'autres projets...

Vie de l'association : la préoccupation de fond reste « comment faire participer et ouvrir les activités de VECAM à ses adhérents et sympathisants ».

## **2/ Bilan, compte de résultat et rapport financier 2004**

Le bilan, le compte de résultat et le rapport financier (en annexe) sont présentés par le Commissaire aux Comptes.

Ils sont adoptés à l'unanimité

## **3/ Budget prévisionnel 2005**

Frédéric Sultan présente le budget prévisionnel 2005, et fait état des difficultés récurrentes à trouver des financements nationaux. Les pistes explorées actuellement sont : France Telecom, Ministère de la Culture, Fondations d'entreprises, UNESCO, Conseil Régional IDF.

Philippe Aigrain : IL y a crise dans les financements des activités, pour des raisons économiques et politiques. Les perspectives sont plus ouvertes pour les Collectivités Territoriales car elles sont en train de se construire une expérience en tant qu'acteur international pour dépasser la gestion de leur territoire.

Frédéric Sultan : effectivement, l'association est en train de développer une offre auprès des Collectivités Territoriales qui s'appuie sur des expériences concrètes pour l'appropriation des TIC et le développement international. Il s'agit en même temps de rester fidèle à notre spécificité : réflexion/action

## **4/ Projets et perspectives 2005 2006.**

Sont à l'étude ou en préparation :

- I-jumelages en Afrique : mise en réseau d'acteurs, accompagnement de micro-projets, appropriation social des TIC
- Coopération et Développement France-Brésil : rencontre des 12 et 13 juillet
- Rencontres de La Villette « Solidarités Numériques » en rapport avec le Ministère de la Culture (ECM)
- Projet de recherche action avec France Telecom
- la présentation d'Enjeux des Mots au SMSI de Tunis
- Le lancement d'une maison de l'Informatique Libre et de l'Internet pour Tous, en partenariat avec l'APRIL et Mosaïque du monde
- Forum Cooperatif de Brest 2006 : Vecam va s'associer et contribuer à la rencontre.
- Formations : des modules de formations sont à l'étude en tirant partie des savoirs faires acquis autour des i jumelages.

Pistes pour d'autres activités /engagements :

- Jacques Robin propose que l'association s'investisse sur les questions des Nanosciences qui vont être la prochaine source de bouleversement radical de la société. Il y a une situation dangereuse liée à la mise en place des nanotechnologies sur laquelle Vecam doit reprendre son rôle de veilleur:détecteur.

Il est décidé de mettre en place une veille légère, via le site Web, et de rechercher des partenariats avec d'autres structures dont c'est plus le coeur d'engagement.

- Véronique Kleck propose de poursuivre la dynamique de réflexion autour du thème « pouvoirs et réseaux », avec une approche similaire à celle du travail sur les Biens communs de l'information.

## **5/ Changement de siège social**

L'association Vecam doit quitter les locaux de Mains d'oeuvres, où elle est hébergée depuis 1998.

Elle emménage dans l'immeuble associatif où sont installés le CRID et Coordination Sud, au 14 passage Dubail à Paris 10ème.

Le transfert du siège est approuvé à l'unanimité.

## **6/ Renouveau du Conseil d'administration**

Au regard des statuts modifiés en Assemblée extraordinaire du même jour, sont déclarés démissionnaires de fait, les personnes suivantes : Thierry Taboy, Florence Durand; Eric Favey, François Manceaux.

Deux nouvelles candidatures sont acceptées à l'unanimité : Valérie Peugeot et Claire Brossaud.

La composition du CA est désormais la suivante :

Patrick Altman	Véronique Kleck
Michel Briand	Valérie Peugeot
Claire Brossaud	Pascal Renaud
Claude Henry	Jacques Robin